



## PLUS VALUE VENTE MAISON LOCATIVE

Par **SANDRINE72**, le **06/03/2015** à **17:46**

Bonjour,

Je souhaite vendre la maison que j'ai fais construire en mon seul nom uniquement et que je loue (elle n'a jamais été ma résidence principale).

Actuellement, j'habite avec mon mari qui est nu propriétaire de sa maison et son papa en a l'usufruit. Nous sommes mariés sous le régime de séparation des biens et nous nous sommes fait donation mais je n'ai aucun droit sur la maison sauf en cas de décès de mon époux pour l'usufruit.

Notre projet est que mon mari vende aussi sa maison en accord avec son papa et que nous achetions un autre bien en commun mari et femme pour en faire notre résidence principale.

Ma question est : la vente de ma maison locative peut elle rentrer dans le dispositif d'exonération de plus-value immobilière dans le cadre de l'acquisition d'une première résidence principale ?

Merci d'avance